Compte-rendu Conseil Municipal du 2 Juillet 2013

Convocation le 24/6/2013.

Présents : Mr BOURNE Claude, Mr DUMOULIN Thierry, Mr LADREIT Patrick, Mme LAGUT Corinne, Mr MEGE André, Mr MONNET Michel,

Mr POMMIER Alain, Mme SENOCQ Christelle

Absents: Mr DETRIORS Maurice, JUVEN Laurent

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 4/6/2013

Urbanisme, Voirie:

- 1 Permis de construire déposé pour une maison individuelle Rue des Tilleuls : extension de réseau ERDF à prévoir, vu avec propriétaire
- Mise à jour des travaux voirie de l'entreprise Cheval : réalisé, restes à réaliser, factures, demande de réalisation d'enrobé Route de la Druivette.
- Les adjoints et l'employé technique bouchent actuellement les trous des voiries communales.
- Reçu devis du SIEH pour réfection bouche incendie : voir avec lotisseur.

Chaufferie

- Après un premier arrêt le 06 juin, la chaudière elle a dû être remise en route pour pallier au manque d'eau chaude sanitaire. Arrêt « fin de saison » le 11 juin.Un dysfonctionnement dans le système solaire ne permet pas de distribuer de l'Eau Chaude Sanitaire à nos abonnés. En partenariat avec Energie SDED un suivi sera effectué et une analyse fonctionnelle sera proposée aux différents acteurs (M.O, Entreprises) afin qu'ils procèdent aux modifications nécessaires pour le bon fonctionnement de cette installation.
- -Les réponses du Maitre d'Oeuvre à nos courriers recommandés ne nous conviennent pas ! nouvelles consultations auprès d'entreprises pour la maintenance de la chaufferie suivant un nouveau cahier des charges après reconsidération des besoins.

<u>Délibérations</u>: représentativité de la Grande Agglomération

- Le préfet de la Drôme a pris le 28 mai 2013 l'arrêté n° 2013148-007 portant sur la constitution d'une communauté d'agglomération issue de la fusion de la Communauté d'agglomération « Valence Agglo – Sud Rhône-Alpes », avec la Communauté d'Agglomération du « Pays de Romans », la Communauté de communes « Canton de Bourg de Péage » et la Communauté de communes des « Confluences Drôme-Ardèche », avec extension du périmètre à la commune de Ourches à compter du 1^{er} janvier 2014

Au vu de cet arrêté, les communes doivent se prononcer sur la représentativité des communes du 1^{er} janvier 2014 jusqu'au renouvellement général des conseils municipaux en mars 2014 puis à partir de ce renouvellement au sein du conseil communautaire de cette nouvelle communauté d'agglomération.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré (8 pour) : Arrête la composition du conseil communautaire de Valence Romans Sud Rhône Alpes pour les deux périodes à cent dix membres (110) répartis, avec 1 membre pour la commune de Geyssans.

- Au cas où l'arrêté préfectoral est retardé, une délibération doit être prise par chaque conseil municipal des 21 communes pour arrêter la composition du conseil communautaire de la CAPR qui sera mis en place après le renouvellement général des conseillers municipaux, en mars 2014. Le Conseil municipal après en avoir délibéré (8 pour) : se prononce pour l'adoption d'un accord local, portant la composition du conseil communautaire à 67 sièges répartis : 2 à chaque commune, 1 supplémentaire attribué aux communes de plus de 2000 hab, 23 à la ville de Romans.

Décision modificative de budget :

Michel MONNET expose qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative de budget pour le remboursement de la caution versée par Mr Lyko qui quitte son logement et pour une mise en conformité de la caution remboursée à Mr Landry (conversion francs- euros). Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide la modification de budget suivante :

Augmentation sur crédits ouverts D 165 : Dépôts et cautionnement reçus 606.86 € ; Diminution sur crédits ouvert D 2313 : Immos en coursconstructions 606.86 €

Révision des loyers :

Loyer des logements communaux : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré : décide une augmentation de 1.88% des loyers des logements communaux à partir du 1^{er} juillet 2013.

Divers:

- Des plaintes de nuisances sonores diverses ont été faites en mairie : tondeuse, chiens, tronçonneuses... nous demandons à nos administrés de respecter autant que possible la tranquillité de chacun.
- Bienvenue à Antone et félicitations à ses parents.
- Envoyer courrier aux propriétaires d'un bâtiment à risque
- Fête du village le dimanche 21 Juillet 2013
- Compte rendu réunion :
 - Réunion ITEP Les Collines le 11 juin : sujet abordé notamment congères de neige le long de la Rte des collines, pose d'un filet par l'ITEP.
 - Réunion SDED le 14 Juin: les communes doivent nommer 2 membres du conseil municipal qui désigneront les représentants du Territoire Rural d'Energie (TRE) au comité syndical pour la période du 1^{er} janvier 2014 jusqu'au renouvellement général des conseils municipaux en mars 2014 : Claude BOURNE et Alain POMMIER sont élus.
 - Conseil de classe le 18 juin :
 - Bilan des diverses activités : classe verte, sécurité routière, poterie, athlétisme... la classe de CE1 sera divisée pour équilibrer les effectifs.
 - Le lieu d'accueil de la garderie devient exigu, le nombre d'enfant à garder augmente : attention en terme de sécurité
 - Réunion Anim2' Prox le 25 Juin: présentation du programme des activités de l'été, des projets en cours
 - Réunion CLIC le 25 Juin : préparation semaine bleue, montage plaquettes
 - Réunion du bureau CAPR 27 juin à 18h30 à Triors: proposition de recours à plusieurs communes pour un emploi d'avenir, discussion sur les difficultés de la ferme de cocagne
 - Réunion assainissement / eau pluviale le 27 juin : état des lieux, mesure des débits, diagnostic...
 - Réunion ADMR le 28 Juin : portage de repas, présentation du SIAD